Votation générale sur la révision tarifaire

Figurez-vous: il y a une votation et personne n'y participe!

Marc Müller
Président de mfe

Marc Müller

Le voile est enfin levé. Le corps médical a rejeté le nouveau tarif lors d'une votation générale. L'opinion de mfe, qui préconisait de voter «7× Non», a été partagée par une majorité de médecins. Lors de la votation, 54% ont rejeté la révision tarifaire et pas moins de 89% ont décliné la convention de normalisation. C'est le résultat que nous espérions et nous sommes prêts à continuer à nous engager à tous les niveaux. D'après les médecins de famille et de l'enfance, les travaux préliminaires accomplis au niveau du tarif nécessitent de nombreuses améliorations. Il convient désormais de corriger les erreurs et déséquilibres existants. L'Assemblée des délégués de la FMH a déjà entamé ces travaux, tout comme nos experts tarifaires. Nous vous avons toujours fourni des informations transparentes à ce sujet et continuerons également à vous tenir informés à l'avenir.

Mais voilà ce qui nous effraye réellement: le taux de participation à la votation était d'à peine 38%. Que signifie ce chiffre? Les deux tiers des médecins n'attachent-ils vraiment pas de la valeur à la manière dont leur travail sera rémunéré à l'avenir? Les informations communiquées étaient-elles si mauvaises que nous n'avons pas réussi à atteindre la base? Les différentes recommandations de vote (par ex. dans le canton de Berne, «7× Oui» en ce qui concerne la société cantonale de médecine, mais «7× Non», recommandé par mfe) étaient-elles si déconcertantes qu'elles ont conduit à une abstention de vote? Faisons-nous confiance aux experts? Ou sommes-nous tout simplement indifférents?

Comment le résultat de la votation doit-il être interprété au vu du faible taux de participation? Voilà une discussion qui revient sur le tapis après pratiquement toutes les votations politiques, et nous y sommes habitués. De même, nous savons d'ores et déjà que l'évaluation finale du nouveau tarif, qu'il soit mis en œuvre par le Conseil fédéral ou finalement quand même négocié entre les partenaires tarifaires, ne nous parviendra, majorité silencieuse comprise, qu'à l'issue des pourparlers.

Le corps médical a rejeté le nouveau tarif lors d'une votation générale. L'opinion de mfe, qui préconisait de voter «7× Non», a été partagée par une majorité de médecins.

Ensemble, les associations des médecins doivent analyser le résultat de la votation et en tirer les conclusions qui s'imposent. Mais avant tout, nous devons réfléchir à la manière dont notre politique peut être amenée au plus près de notre base, afin que nos membres se sentent concernés et qu'ils nous soutiennent également lors de telles votations! C'est uniquement en participant tous à des votations aussi décisives que les résultats auront le poids nécessaire!

Nous nous efforcerons de vous informer encore mieux et de vous impliquer encore davantage. Ce que vous pensez et ce que vous souhaitez nous intéresse. Dites-le nous, écrivez-nous une lettre, envoyez-nous un e-mail, nous sommes même présents sur les médias sociaux!

L'union fait la force et c'est avec des arguments convaincants que nous parviendrons à remporter des majorités au sein du corps médical et en dehors!